

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 47 (2000)
Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Au travail...

Les lignes directrices de ce qu'il faut encore appeler le projet de Protection de la population ont été approuvées par le Conseil fédéral. Ainsi, si la protection de la population incombe aux cantons, la Confédération conserve la gestion politique ainsi que la direction des opérations pour des catastrophes liées aux épidémies, aux dangers de la radioactivité comme pour des cas de conflits armés. Pour la protection civile, elle verra ses effectifs au niveau national se situer autour de 120 000 personnes. Et puis encore: que le système de milice sera maintenu.

Le service national pourra s'effectuer à l'armée ou à la PCi, mais sans liberté de choix puisque les besoins de l'armée resteront prioritaires.

Sans entrer plus avant dans les détails que l'on connaît déjà, la responsabilité accrue des cantons mérite que l'on s'y arrête quelque peu.

En effet, qui dit responsabilité accrue, diminution des effectifs, répartition des coûts en fonction des tâches, dit aussi recherche d'une nouvelle forme de coopération intercantionale. Et là point de miracle. Les cantons devront se mettre à table pour éviter une PCi à deux ou trois vitesses. Le problème est d'autant plus ardu à résoudre que les dangers ne sont pas identiques d'un canton à l'autre, d'une région et d'une ville à l'autre. Il faudra bien apprendre à adapter ses moyens en fonction de dangers qu'on dira «raisonnablement identifiés» et plus en fonction d'effectifs à disposition. Mais aussi d'admettre, pour la protection civile, qu'elle est au service d'un système de sécurité «global» qui s'appelle Protection de la population et qu'elle n'est pas la seule. «Réflexion», comme dirait le miroir, bien entendu valable pour l'ensemble des partenaires. Ce qui veut dire très clairement que l'égocentrisme forcené n'a plus sa place, tant il est vrai que la partition est la même pour tous.

Alors, au travail!

René Mathey

M.H.



L'entrée des mines d'asphalte de Travers.

Des ressources cachées

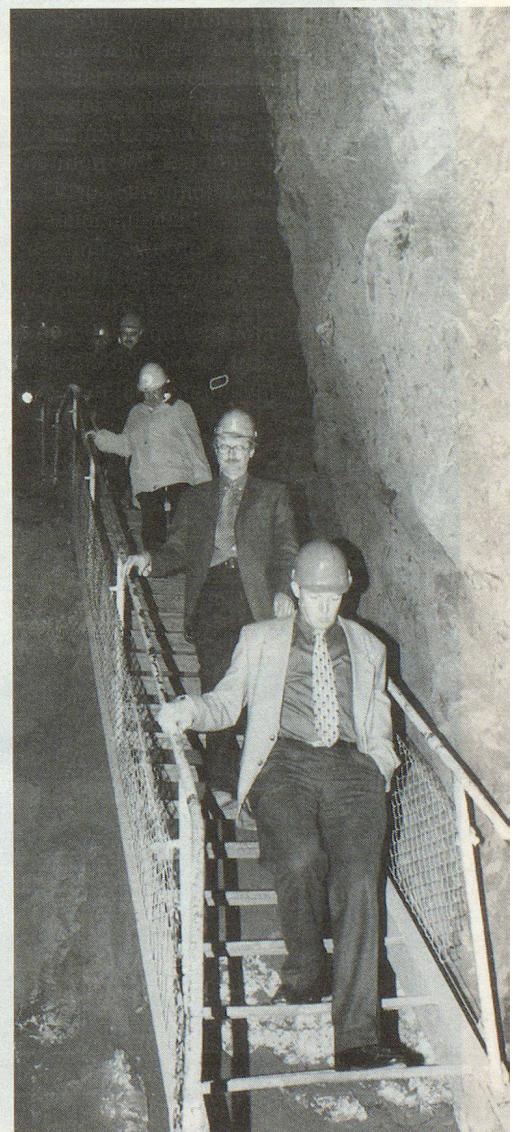
A la mine...

Réunie à Couvet pour ses assises annuelles, l'Union neuchâteloise de la protection civile affiche une bonne santé. Comme l'a souligné son président Michel Tardin, l'UNPC s'engage résolument dans la voie tracée par le projet Protection de la population.

Quelque 60 membres ont fait le déplacement, dont une bonne vingtaine ont suivi la visite des mines d'asphalte.

RENÉ MATHEY

Qui a dit que ce pays n'avait pas de matières premières? Eh bien c'est faux. Et le Val-de-Travers s'enorgueillit, à juste titre, de posséder une des rares mines d'asphalte naturel et la plus riche en Europe. Celle-ci a été découverte du côté de 1711, en analysant quelques pierres «qui traînaient par là», comme l'a si joliment raconté Willy le guide. La recherche a duré pas moins de 119 ans, avant que le premier tunnel ne soit percé au cours de l'année 1830. La couche naturelle d'asphalte s'inscrit en biais et descend jusqu'à 60 mètres en dessous du niveau de l'Areuse, raison pour laquelle l'exploitation a demandé de gros efforts de pompage. La teneur en asphalte de ce filon va de 5% à 30%. En 1986, la mine dite basse n'avait plus d'asphalte



Descente dans les entrailles...

«riche», raison pour laquelle l'exploitation a cessé. Les galeries totalisent une distance de 100 kilomètres, dont 80 kilomètres (mine basse aujourd'hui sous l'eau) de galerie exploitée et 20 kilomètres pour la mine haute.

Jusqu'en 1973, les mineurs étaient payés par tonne de minerai chargé. Tout le transport de cette époque s'effectuait avec des chevaux tirant des wagonnets pour les courtes distances et les pentes légères. Pour le reste, la mine était équipée avec des treuils pneumatiques, électriques pour les longues distances et pour les puits un système d'ascenseur. L'asphalte était ensuite broyé, réduit en poudre. Celle-ci, chauffée à quelque 200°C, donnait une pâte. Façonnée par des moules en pains de 25 kg, cette matière première était facile à transporter. Servant surtout à résoudre des problèmes d'étanchéité, l'asphalte naturel demeure, encore aujourd'hui, un produit très utilisé.

Par rapport à d'autres minerais, le travail de mineur pouvait être considéré comme «propre», même s'il reste pénible. En effet, l'extraction de l'asphalte ne provoque pratiquement pas de poussière.

Le parcours de la visite se déroule dans la mine haute. Il est long d'environ un kilomètre. Des mannequins et des machines, placés de-ci de-là, permettent de se faire une idée précise des conditions de travail. (N.d.l.r.: Mines d'asphalte, Site de la Presa, 2105 Travers, tél. 032 863 30 10.)

Une assemblée rondement menée

Le bilan est somme toute positif, si l'on en croit le rapport du Comité de l'UNPC.



Thérèse Humair, première citoyenne du canton de Neuchâtel.



Monika Dusong: «Le projet de Protection de la population va dans le bon sens mais il faut rester vigilant.»



Pierre Blandenier (à gauche) et François Giroud.



Une aubade pour la sortie des «courageux».

En effet, après les incertitudes d'une éventuelle PCi au rabais, les propos du chef du DDPS, Adolf Ogi, ont rassuré chacun. La protection civile trouvera sa place dans le projet de Protection de la population. Pour Michel Tardin, cela n'a pas été sans mal. Il a fallu organiser une réunion de l'ensemble des chefs OPC, afin que le Service cantonal puisse exposer, objectivement, les enjeux posés par la réforme à venir. Et puis encore, un signal fort a été donné par l'USPC lors de son séminaire de Schwarzenburg. C'est non au démantèlement et oui au maintien de l'identité de la PCi.

Quant à la PCi neuchâteloise, elle aura consacré 1963 jours de service pour l'aide apportée dans le cadre de l'accueil aux réfugiés, pour appuyer d'autres partenaires dans des actions de déneigement et enfin venir en aide au canton du Valais. Sans oublier les 1300 heures consacrées à des interventions rapides, en réponse aux dégâts causés par Lothar.

Et puis encore, l'UNPC se porte bien, puisque malgré une diminution sensible des astreints, celle-ci ne compte pas moins de 350 membres.

La voix du gouvernement

C'est Thérèse Humair, présidente du Grand Conseil, qui a adressé un souriant et chaleureux message de bienvenue dans ce Val-de-Travers dont elle est résidente. Pour Monika Dusong, conseillère d'Etat, participer aux débats de l'assemblée de l'UNPC lui permet d'être plus proche des réalités «quotidiennes» de la PCi neuchâteloise. Quant aux projets conjoints d'Armée XXI et Protection de la population, il a fallu parfois donner de la voix; mais tout cela avance dans la bonne direction. La cheffe du département a confirmé que le projet donne, bel et bien, la responsabilité des tâches liées aux catastrophes et aux situations d'urgence aux cantons. «Il s'agit en quelque sorte, poursuit Monika Dusong, d'une confirmation de la mission que le Conseil d'Etat a confiée à l'OFCOM» (Organisation catastrophe). «Les sapeurs-pompiers, précise la conseillère, avec la police et les services de premiers secours, constituent donc les moyens de la première intervention. Toutefois, et ceci est un élément qu'il faut dire et redire, ces partenaires ne sont pas en mesure d'assumer un engagement dans la durée. La PCi est un complément idéal, encore que certains éléments sont capables d'intervenir très rapidement, parce qu'elle est organisée pour tenir. Il semble que l'antagonisme entre sapeurs-pompiers et PCi, que l'on constate dans plusieurs cantons, n'existe pas à Neuchâtel; peut-être que le fait d'avoir réuni ces organismes dans un seul service permet un authentique dialogue.»

Après avoir encore évoqué rapidement l'armée, notamment en ce qui concerne la mission d'aide subsidiaire qu'elle devrait conserver, Monika Dusong souhaite, pour sa part, que cette subsidiarité se fasse au moins dans les mêmes conditions que l'aide qu'elle apporte à l'étranger. Soit: gratuitement.

Le secrétaire central de l'association faîtière a apporté les remerciements du comité de l'USPC pour les activités fructueuses accomplies par les Neuchâtelois et a transmis les meilleurs vœux pour l'exercice à venir. Hans Jürg Münger s'est déclaré fier de constater que l'Union neuchâteloise continue à soutenir les efforts de l'Union suisse en faveur d'une protection civile crédible.

Une initiative novatrice

PCi et réfugiés font cause commune

rm. Comme partout dans le pays, l'ouragan Lothar a laissé de profondes cicatrices. A Corcelles-Cormondrèche et à l'initiative du Centre de la Prise-Imer, un groupe de réfugiés s'est joint aux efforts de la PCi locale pour réparer les dégâts dans les forêts de la commune, à l'ouest de l'Engolie.

Comme on le sait, les réfugiés fraîchement débarqués sont interdits de travail; en principe. Pourtant, le Conseil fédéral autorise quelques activités rémunérées, certes strictement limitées, mais qui permettent

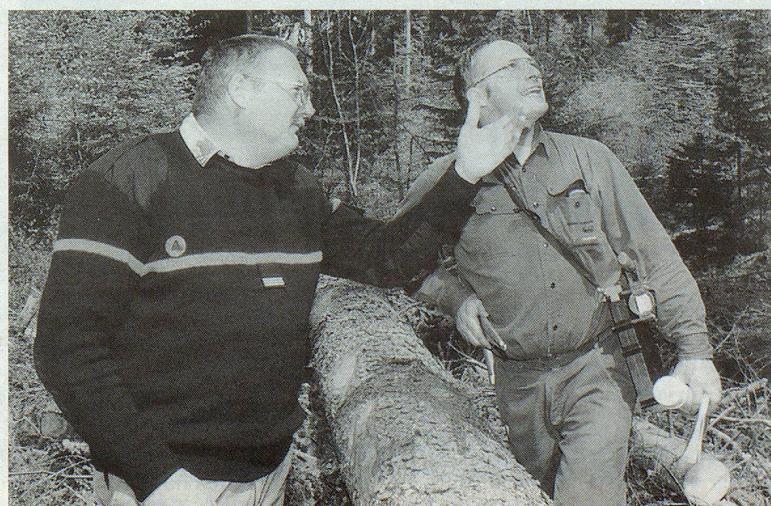
de combattre cette «oisiveté» forcée, mère de tous les maux... C'est ainsi que le Centre de la Prise-Imer a pris contact avec Kurt Aegerter, chef OPC de Corcelles, pour voir quelles étaient les possibilités. Après accord du canton et de la commune, cette première a pu être organisée. Et chacun s'en félicite, le «Kurt» le premier. Mais attention, selon les directives, la rémunération d'un réfugié ne peut excéder 600 francs par trimestre. Pour rester dans le cadre légal, la commune leur paiera un montant de 60 francs par jour.

Un travail long, mais nécessaire

Sous la houlette de Pierre-André Bourquin, patron du Service forestier de la commune, un programme de travail a été établi afin de déblayer certains chemins et débarrasser les parterres pour faciliter la régénération de la forêt. Les bûcherons, quant à



Ce n'est pas un sémaphore; c'est Kurt Aegerter.

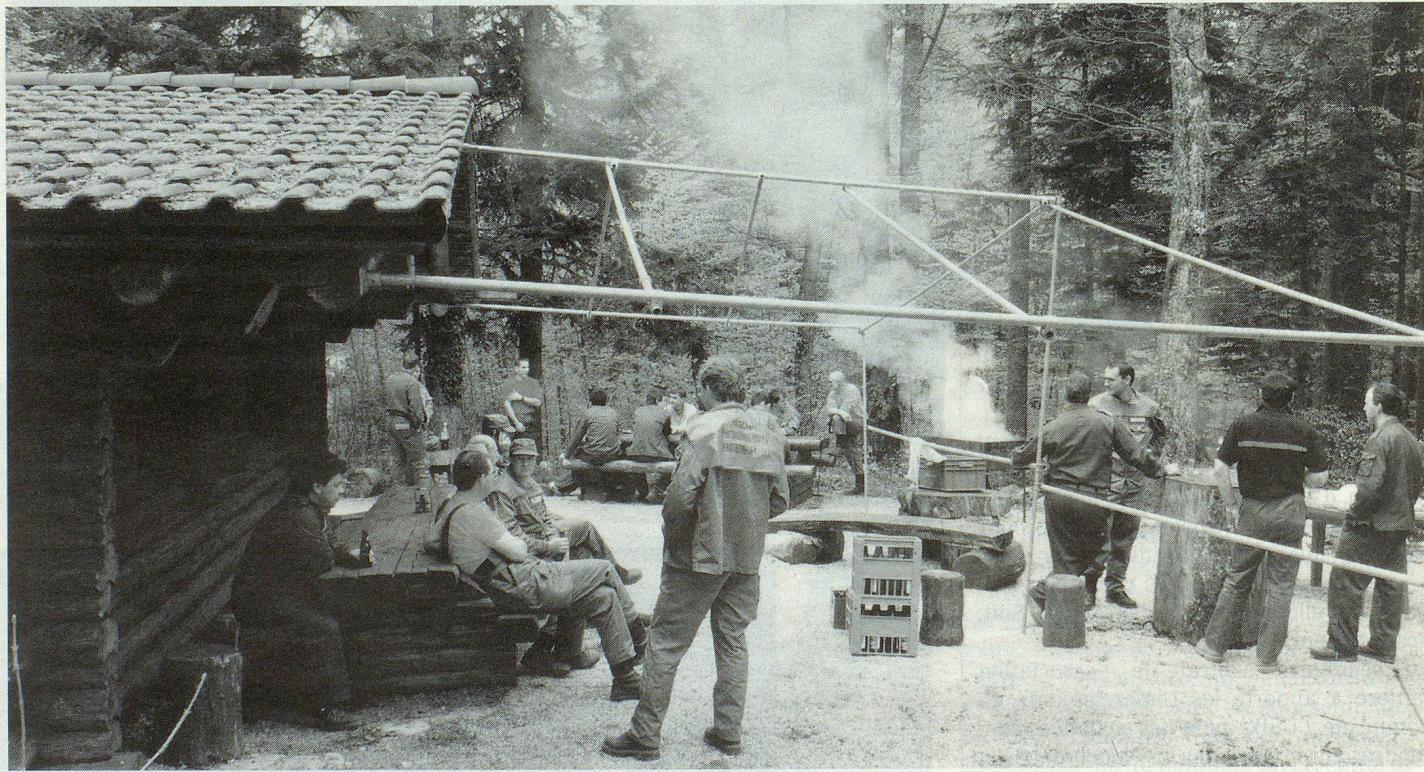


Le «Kurt» et Pierre-André Bourquin, chef forestier.



Des monceaux de branches à extraire.

Au menu: cordons-bleus... au feu de bois.



Pause de midi à la cabane des bûcherons...

eux, s'occupent de l'inventaire par division (13 sur le territoire communal), de la coupe, de la préparation au débardage et de la surveillance des chantiers conduits par la PCi.

La Prise-Imer mettra un groupe de six réfugiés volontaires à deux reprises, puisque, pour l'instant, la PCi limite son action

à deux périodes d'une semaine. Le travail qui s'est heureusement déroulé par beau temps est long, parfois difficile. Il faut dire que par endroits, les branches cassées et enchevêtrées représentent plus de deux mètres d'épaisseur. Véritable fouillis, dont presque chaque branche doit être extraite à la main, voire tronçonnée. Des feux,

strictement réglementés eux aussi, permettent d'éliminer ce qui n'est pas recyclable. Sur le plan logistique, étant donné la superficie des forêts communales, les repas sont confectionnés au PC et transportés jusqu'à la cabane des bûcherons, au Brenier, un peu au-dessus de Montezillon.

Un interlocuteur de choix

Une certaine idée de la PCi...

M. l'Union fribourgeoise de la protection civile s'efforce, avec un certain succès, de donner un sens concret au mot partenariat. Elle l'a encore démontré lors de son Assemblée générale, le 5 mai, en présence d'une trentaine de membres, de Willy Loretan, président central de l'USPC, de Jean Bourknecht, conseiller communal, de Moritz Boschung, chef de l'information de l'OPFC et de Raymond Bossy, cmdt des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg.

Il ne fait aucun doute que l'UFPC soit un interlocuteur de choix; tant pour l'Office cantonal que pour les autorités fribourgeoises. En effet, depuis de nombreuses années, l'Union a choisi l'écoute critique comme moyen d'information et privilégie la proposition dans ses relations. Sans, pour autant, négliger de veiller aux intérêts de ses membres. Ce qui donne un outil de communication finalement très efficace.

Ainsi, lors de son rapport, Jean-Pierre Dorand, président de l'UFPC, n'a pas manqué d'appuyer la démarche tracée par la future Protection de la population. En relevant que le climat de confiance entre les partenaires est un élément important, voire un facteur de réussite pour une bonne gestion d'éventuels cas de catastrophes. D'insister aussi sur la nécessité de mettre en place les états-majors communaux de conduite en cas de catastrophe (ORCOC) et de les entraîner.

Pour l'UFPC, c'est aussi l'occasion de proposer une refonte des directions du Conseil d'Etat, en mettant sous un seul toit: la police, l'armée, la protection civile et les sapeurs-pompiers.

Pourquoi ne pas étudier, dans le cadre d'un recrutement et de certaines instructions en commun, l'extension du Centre de Sugiez en un «village d'instruction» servant aux partenaires en cas de catastrophe?

Les vœux de l'Union suisse

Quant à Willy Loretan, il a réaffirmé que la protection civile est bien vivante et qu'elle ne sera pas démantelée, comme cela a été souvent prédit. D'ailleurs, les 230 000 journées effectuées par la PCi au service de la population sont là pour démontrer le besoin d'une telle institution. De constater aussi que le projet de Protection de la population intègre l'échelon cantonal, ré-

gional et communal pour la conduite et le sauvetage en cas de catastrophe ou de situations extraordinaires. Conçu de façon modulaire, ce système permet une gestion civile efficace des moyens à disposition, proportionnel à l'événement à gérer et non l'inverse. Ainsi, cette deuxième mouture, garantissant l'existence de l'institution PCi (inscrite tout de même dans la Constitution fédérale depuis des décennies) peut rencontrer l'adhésion de tous.

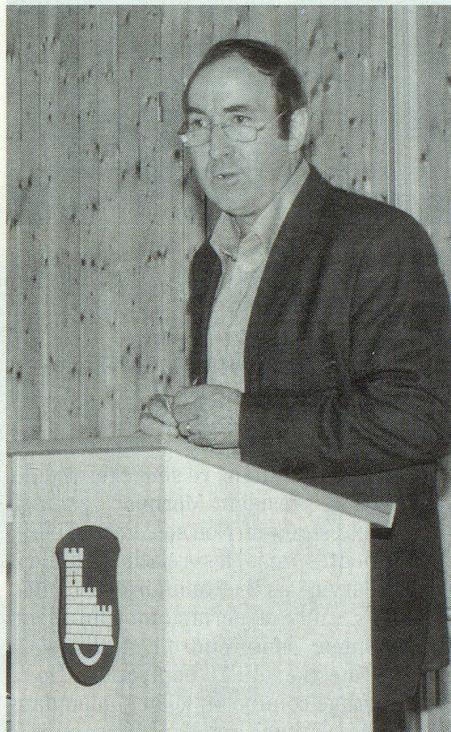
Enfin, pour Willy Loretan, seule une organisation forte peut défendre les intérêts des femmes et des hommes qui accomplissent du service au profit de la population du pays. Dans ce dessein, les sections doivent faire un effort important de recrutement de nouveaux membres. Pour lui, le meilleur moyen est encore de promouvoir la revue *Protection civile*, dont on sait qu'elle aussi se restructure.

Coup d'œil sur les interventions de la PCi

Jean-Paul Mauron, instructeur cantonal, a fait un intéressant exposé sur les différentes interventions de la PCi fribourgeoise, notamment dans le Val d'Anniviers.

A propos de l'ouragan Lothar qui a particulièrement touché le canton, c'est le Service des forêts qui a été chargé de faire un inventaire des dégâts. Ensuite, l'Office cantonal a décidé de supprimer tous les programmes de cours et exercices dans le canton, pour reporter ceux-ci sur des interventions liées à la remise en état des dégâts causés par l'ouragan. Pour sa part, le Conseil d'Etat a décrété que chaque astreint devrait consacrer cinq jours de service pour couvrir les besoins. Ce qui représentera tout de même quelque 15 000 à 16 000 journées de service pour l'année.

Enfin, Moritz Boschung a présenté une nouvelle cassette consacrée aux interventions de la PCi en 1999. Chacun a pu relever la qualité de la mise «en page» et du choix des séquences. Sobre et impressionnant; on ne peut que recommander son utilisation, par chaque OPC, dans le cadre de n'importe quelle manifestation ou journée d'information.



J.-P. Mauron: «La remise en état des dégâts de Lothar représente 15 000 à 16 000 jours de service.»



De g. à dr.: Jean-Pierre Dorand et Willy Loretan.

Un nouvel élan

Ordo ab chaos

rm. Une bonne cinquantaine de personnes ont suivi les débats de l'Association cantonale vaudoise pour la sécurité et la protection civile (ACVSPC), le 10 mai. Sur les 72 nouveaux membres actifs (effectif total 218), 24 ont fait le déplacement de Chavannes. Parmi les personnalités présentes, on reconnaît: Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, Willy Loretan, président central de l'USPC, Hildebert Heinzmann, sous-directeur OFPC, Olivier Durnnat, chef du SCM, Jean-François Cachin, chef du Service de secours et d'incendie de la ville de Lausanne, Luc Fellay, colonel divisionnaire ainsi que Paul Rouiller, municipal de Chavannes et Etienne Dufour, conseiller municipal de Crissier.

Pierre Mermier, président de l'ACVSPC, peut tirer un bilan positif de l'année 1999. En effet, après une campagne «musclée», ce ne sont pas moins de 72 nouveaux membres qui ont rejoint les rangs de l'ACVSPC. Si l'on prend en compte le fait que l'article premier des statuts indique que l'Association est le fruit de la fusion de l'ACVCSPC (140 membres) et de l'AVPC (que présidait alors l'actuelle conseillère aux Etats Christiane Langenberger avec 490 membres) cela voudrait dire que le potentiel de membres est de l'ordre de quelque 700, on est loin du compte. Pour être «objectif», il convient aussi de dire que l'érosion des effectifs a sérieusement entamé le potentiel annoncé. Il n'empêche

PHOTOS: RMINFO, CHEXBRES



J.-Cl. Mermoud: «La PCi a déjà démontré ses aptitudes à l'intervention et aux changements...»

que le nouveau Comité a beaucoup travaillé et qu'il est en passe de retrouver un nombre de membres correspondant à un potentiel réactualisé. A preuve, les 72 nouveaux membres inscrits dans ce seul exercice. Mais pour le président Mermier l'examen de passage est réussi. Non seulement l'effectif augmente, mais les relations nouées avec le Service civil et militaire du canton porte des fruits et permettent aux membres de mieux comprendre l'enjeu réel du projet Protection de la population. De la belle ouvrage comme on le dit si bien dans le canton. D'autant que dans ce canton la sensibilité régionale est très marquée, à tel point que toute «nouveauté» est presque considérée comme suspecte, si ce n'est

«contre nature». Ce qui faisait dire à Gilles «... que la Venoge regrettait que l'on n'ait pas mis du vin dans son eau». Mais c'est une autre délicieuse histoire vaudoise.

Autre événement encore, l'adhésion de l'ACVSPC à l'Union suisse pour la protection civile. Un acte posé particulièrement bienvenu, puisqu'il permet aux deux entités de se renforcer mutuellement. Acte auquel d'ailleurs Willy Loretan n'est pas resté insensible.

Le message du gouvernement vaudois

Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, se félicite que la régionalisation vaudoise soit pratiquement sous toit. «A l'exception de la région d'Orbe dont il faudra ajuster «quelques bricoles», toute cette opération a été parfaitement maîtrisée, notamment par la division PCi du Service civil et militaire...» Quant à l'avenir, par exemple de savoir si les 21 régions actuellement constituées le seront encore demain, difficile de répondre, même s'il n'est pas impossible d'assister à la fusion d'une ou de plusieurs régions. La nouvelle PCi vaudoise prévoit environ 7500 hommes, a souligné le conseiller d'Etat, et les formations d'interventions régionales (FIR), les formations d'appui régionales (FAR) ainsi que les détachements d'appui de sauvetage qui seront engageables sur demande dans des formations interrégionales. Pour Jean-Claude Mermoud, le point important est le fait que la PCi, malgré toutes les mutations et autres changements, est toujours capable de remplir des tâches au service de la communauté. Pour ce qui concerne les constructions servant aux organismes de PCi, le conseiller d'Etat a rappelé que la priorité devrait être donnée à celles qui sont d'intérêt régional. Pour tout ce qui est du domaine sanitaire, et en fonction du projet de Protection de la population, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre toute négociation pour l'instant.

Jean-Claude Mermoud a encore mis un accent tout particulier sur la notion de partenariat. Pour lui, il est essentiel que chaque partenaire reste dans sa sphère d'activité mais que chacun ait présent à l'esprit cette notion indispensable de complémentarité.

Le rôle de la section au sein de l'USPC

Sans s'attarder sur les circonstances de la fusion, Willy Loretan a tenu à rendre hommage à Christiane Langenberger pour son engagement durant de longues années au profit de l'AVPC et du Comité directeur de l'USPC.

Il n'y a pas si longtemps, avec la sortie du projet de Protection de la population, on



La réception des nouveaux membres.

Als Mitglied**des Schweizerischen
Zivilschutzverbandes****erhalten Sie****die Zeitschrift****«Zivilschutz»****gratis nach Hause****geliefert!**

Verlangen Sie doch ganz einfach einige Probenummern der Zeitschrift «Zivilschutz» sowie Unterlagen über den Schweizerischen Zivilschutzverband.

Coupon einsenden an:
SZSV, Postfach 8272, 3001 Bern



Ja, ich möchte einige Probenummern der Zeitschrift «Zivilschutz» sowie Unterlagen über den Schweizerischen Zivilschutzverband.

Name: _____

Vorname: _____

Strasse, Nr.: _____

PLZ, Ort: _____

Telefon: _____

pouvait penser à une disparition de la PCi, pourtant inscrite dans la Constitution depuis des décennies. L'USPC a réagi énergiquement, notamment auprès du directeur du projet, Peter Schmid, et cette prise de position a rencontré l'approbation de celui-ci. Ainsi, au même titre que les autres partenaires et associations liées à la sécurité, la PCi trouvera sa place sous le toit de cette Protection de la population, a affirmé avec force Willy Loretan. Ainsi, cette modification de «pensée» rencontre l'adhésion et le soutien de l'USPC au projet.

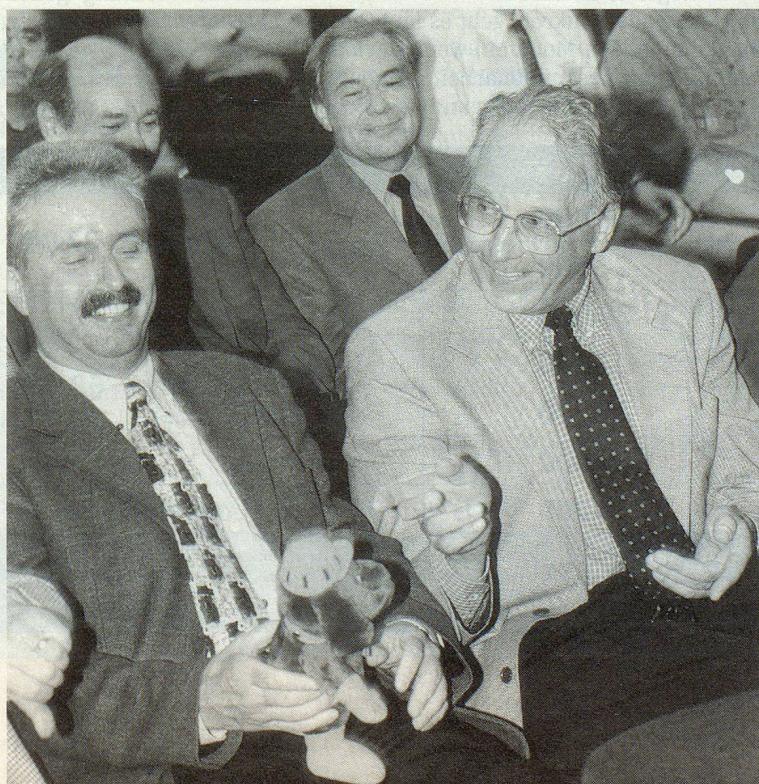
Pour Willy Loretan, l'union fait la force. La conséquence de l'optimisation 95, ainsi que de la restructuration qui fait partie du projet de Protection de la population, le nombre de nos Associations cantonales est en diminution. Pourtant, cet état de choses

devrait accélérer une union des différentes organisations existantes au niveau fédéral afin d'aboutir à des fusions. Ainsi l'USPC souhaite inciter les institutions actives en matière de sécurité, comme la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, à collaborer plus intensément, dans le cadre de plates-formes de discussions et, plus tard, dans le domaine des activités.

Enfin, Willy Loretan a insisté sur la nécessité pour toutes les sections cantonales de rechercher de nouveaux membres. Il a encore indiqué l'importance du séminaire de l'USPC du 18 novembre prochain, au cours duquel il sera débattu, en présence du président de la Confédération Adolf Ogi, du plan directeur du Conseil fédéral en ce qui concerne la Protection de la population. □



Tout se termine comme il se doit – de g. à dr.: J.-F. Cachin, cmdt du SIS, J.-Cl. Mermoud, Oliver Durgnat et le divisionnaire Luc Fellay.



J.-Cl. Mermoud semble apprécier «Hildo».